



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/185

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon/Musée d'art contemporain et Marcel Arty Design pour l'organisation de l'exposition temporaire "Figurez-vous..."

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme VIDAL Chloë

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/185 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN ET MARCEL ARTY DESIGN POUR L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE "FIGUREZ-VOUS..." (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon / Musée d'Art Contemporain de Lyon (MAC) et la société Marcel Arty Design autrement dénommée Manifesta dirigée par Céline-Melon-Sybille envisagent une exposition de dessins de la collection du Musée d'art contemporain dans les locaux de Marcel Arty Design autrement dénommée Manifesta du 24 août au 2 octobre 2020.

Sous le titre « Figurez-vous... », l'exposition donnera à voir une sélection de dessins figuratifs appartenant au Musée d'art contemporain.

La société MARCEL ARTY DESIGN exerce ses activités sous la marque et l'esprit « Manifesta ». Plus précisément, MARCEL ARTY DESIGN exploite sous l'enseigne Manifesta un lieu dédié à l'art contemporain au service des entreprises.

Ce n'est pas une galerie au sens propre mais un lieu où l'on vient découvrir des œuvres, dans un cadre pensé pour les entreprises et dans lequel il est également possible d'organiser des événements.

En l'espèce, la société MARCEL ARTY DESIGN a proposé d'inviter le MAC à exposer temporairement une sélection de sa collection.

Ce projet vise à sensibiliser le public de Manifesta à l'art contemporain et diffuser une partie de la collection du Musée d'art contemporain auprès d'un public de cadres et d'entrepreneurs.

La convention ci-après annexée formalise les conditions de ce partenariat.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

**DELIBERE**

- 1- La convention de partenariat entre la Ville de Lyon/Musée d'Art Contemporain et la société Marcel Arty Design concernant l'opération « Figurez-vous... » est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

**Nathalie PERRIN-GILBERT**